

Elle a fait des traités, elle a donné des promesses, et malgré cela jusqu'ici, elle n'a rien, ou presque rien réalisé. Elle a opprimé, voilà tout. Surtout elle a vexé ce peuple généreux et chrétien dans la liberté garantie de son culte et de sa nationalité. Un hymne à son Dieu, une cantate à sa patrie, étaient poursuivis comme s'il se fut agi d'un délit légal, d'un crime de trahison. Les soldats russes sont entrés dans les églises et en ont chassé violemment les fidèles. Ils ont campé aux portes des temples, ou sur les places publiques pour y remplir le même et odieux office. Un tel asservissement a porté son fruit naturel. La Pologne s'est levée; elle demande l'exécution réelle des promesses ou l'indépendance. La Russie, dit-on, va ouvrir les yeux. Les puissances, à l'exception peut-être de l'Angleterre, qui verrait ses plans un peu frustrés si la Pologne reprenait son ancien rang, les puissances ont signifié à la Russie ses torts et la réparation qu'elle en doit faire. Espérons qu'elle sera sincère. Sinon, attendons-nous à voir dans le soulèvement de la Pologne, une nouvelle cause d'un embrasement prochain de l'Europe: cause aussi grave que celles offertes par l'état de l'Italie et de la Grèce. Trop d'intérêts de première classe sont en jeu dans cette nouvelle cause pour ne pas laisser croire que si la Russie n'accorde pas à la Pologne ce qui lui est si légitimement dû, et qu'elle veuille toujours la tenir sous le joug, afin qu'elle ne serve jamais d'obstacle à ses desseins envahisseurs, les puissances prendront ombrage plus que jamais des desseins de la Russie, et se coaliseront contre elle. C'est ce qui peut arriver d'un jour à l'autre si la Pologne ne réussit pas dans ses efforts.

Ce qui fait plaisir aux cœurs chrétiens dans ce qui concerne aujourd'hui la Pologne, c'est qu'il ne paraît pas que la masse de la nation ne soit poussée par le venin révolutionnaire dans la lutte qu'elle a entreprise. On dit même que le comité qui préside à cette lutte a envoyé des députés au Saint-Père pour l'assurer des sentiments chrétiens et consciencieux du peuple polonais. Et nous voyons que ces députés vont être devancés par Pie IX, puisqu'on annonce que le Saint-Père doit faire allusion à la Pologne dans un prochain consistoire. Attendons avec respect et confiance. Si le Saint-Père écoute et approuve ce que les Polonais vont lui soumettre par leurs députés, les peuples, plus sages et plus chrétiens que les rois, auront compris enfin que dans les luttes de princes à peuples, il est toujours mieux d'en référer à un tiers pour décider la question, plutôt que d'adopter le moyen révolutionnaire des insurrections ou du régicide. Ce recours à un tiers ne peut mieux se faire vraiment, chez les peuples catholiques, qu'auprès du Pontife-roi et du père commun des fidèles. C'était le droit reçu dans les âges de foi. Il maintenait les rois sur leurs trônes, ou il les faisait déclarer ennemis de leurs peuples s'ils étaient des oppresseurs. Alors les peuples n'éprouvaient point de ces commotions sociales et politiques où la guerre civile et tous les fléaux se donnent rendez-vous pour tout ruiner; comme c'est le cas si fréquent dans nos siècles de progrès et de lumières.

L'Italie, pour le moment, et la Grèce, voire même l'Union américaine, restent, comme nous l'avons dit, sur le second plan dans le sombre tableau des événements du jour. Plusieurs aiment à espérer plus qu'autrefois que l'Empereur des Français est vraiment bien disposé envers le Saint-Père et ses droits. On va jusqu'à croire qu'il a sincèrement le dessein de lui faire rendre tous ses états. Ce commencement de justice vaudrait beaucoup à l'Empereur, qui, s'il est conséquent, devra également poursuivre cette belle tâche, en favorisant, autant qu'il sera en lui, la reddition des états usurpés aux princes légitimes. Puis, aidant la Pologne dans sa cause, si elle est juste; s'alliant avec l'Autriche qui paraît s'affermir et contenter ses peuples; enfin, se tenant toujours sur le pied de bonne amitié avec l'Espagne; voilà que par ces liaisons et ces services rendus, l'Empereur aurait trouvé le moyen de contenter tout le monde, la France la première. Puisse-t-il en être ainsi! La coalition des puissances catholiques, la France en tête, et la Papauté pour les bénir et les guider, serait la garantie souveraine de la paix et de tous les genres de bien-être en Europe. Ce serait, comme l'a dit l'éminent publiciste chrétien, Louis Veuillot, un second Waterloo. Ce ne serait plus les puissances protestantes qui fixeraient le sort de l'Europe, mais les puissances catholiques comme cela doit être. Que Dieu amène ce beau, ce grand résultat!

Ici, chez nous Canadiens, ce qui intéresse depuis quinze jours, c'est d'abord, après la fermeture momentanée de notre Parlement, le bon esprit qui a porté nos citoyens des villes à ouvrir une souscription au profit de six cent mille ouvriers en France, réduits à la misère par le fait de la guerre civile dans notre Amérique. En second lieu, on peut espérer que nos législateurs nous donneront enfin une bonne loi contre l'usure. Ils paraissent convaincus eux-mêmes plus que jamais que le taux immodéré de l'argent nuit à tout dans l'ordre des intérêts matériels, et blessent également les intérêts de la conscience. On peut désirer en même temps que nos législateurs, bien inspirés, rejettent sans crainte ni scrupule toute fausse raison qui voudra s'imposer, en Chambre, pour faire abolir la peine de mort: peine terrible sans doute, mais peine nécessaire, dont les titres sont liés, dit avec raison un célèbre écrivain catholique, à toute l'histoire de l'humanité. C'est pourquoi il importe, en ce moment, pour quiconque veut saisir utilement l'importance de cette question, de suivre sur les journaux, la discussion qui s'en fait.

De l'eau de chaux.

Dans notre dernier numéro nous avons parlé de l'excellent effet du lait de chaux sur les arbres qui ont à souffrir des insectes et des mousses, mais cette méthode très-utile a un inconvénient, celui de donner aux arbres une couleur désagréable.

Voici un moyen de faire disparaître cet inconvénient: il faut remplacer le lait de chaux par de l'eau de chaux (on pourrait